



**Fédération nationale  
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : trav-etats@cgt.fr

## Suspension des bordereaux et du gel du point d'indice : 6 ans déjà!

Si le ministre de la défense s'est auto congratulé lors du CTM du 16 décembre dernier concernant son action pour le recrutement de 337 ouvriers de l'état en 2016, pour la CGT cela reste très insuffisant pour combler la perte de compétences liées aux nombreux départs prévus dans la même période. De plus les mauvaises habitudes persistent en matière de salaire.

Ce dernier est resté bien plus discret quand il a paraphé le 23 décembre 2015 le décret n° 2015-1744 prorogeant pour une année supplémentaire la suspension de l'application de la revalorisation des décrets salariaux. Sachant que le rétablissement des bordereaux trimestriels est à sa main. Le dégel du point d'indice est également une décision purement politique.

Ce faisant et après cinq années consécutives de blocage, la perte de pouvoir d'achat pour les agents du corps des ouvriers d'État est catastrophique. Il est de l'ordre d'équivalence d'un groupe.

Pour rappel, le gel des bordereaux trimestriels est lié directement au gel du point d'indice des fonctionnaires. En effet par solidarité négative, le ministre de la défense du gouvernement Sarkozy avait décidé de suspendre les décrets pour ne pas qu'il y ait pas de différences de traitements entre les personnels. Depuis cette date, la CGT n'a pas cessé de revendiquer l'augmentation des salaires avec l'abrogation de la suspension des bordereaux trimestriels et du gel du point d'indice.

Force est de constater que ce gouvernement, (dont l'ennemi était en 2011 la finance), préfère privilégier les actionnaires et le capital à la place de promouvoir la revalorisation les salaires qui de facto alimenterait la croissance.



[www.fnte.cgt.fr](http://www.fnte.cgt.fr)

Augmenter les salaires, c'est relancer l'économie en créant des emplois et donc abaisser le chômage, amener des ressources supplémentaires à notre système de protection sociale et à notre régime de retraite.

Ne tombons pas dans le piège, où l'Etat employeur et les PDG accordent des heures supplémentaires non justifiées et quelques déroulements de carrière pour acheter la paix sociale. Les travaux en posté (2\*8, 3\*8, etc.) qui dérèglent la vie familiale et par ailleurs nocifs pour la santé des personnels, ne doivent pas non plus être une source de revenu supplémentaire constante, en lieu et place de véritables augmentations de salaires.

N'oublions pas dans la période, qu'une énième attaque de la fonction publique et de Matignon contre le statut des Ouvriers de l'État essaie de voir le jour.

Ils considèrent leurs personnels comme de la simple marchandise en les traitants "de flux et de stock". La CGT s'insurgent d'une telle qualification, c'est une insulte envers celles et ceux qui créent les richesses et essaient tous les jours de relever le service public à niveau respectable mais tant mis à mal par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) puis la MAP (Modernisation de l'Action Publique).

Dans ce contexte de début d'année ou des syndicalistes sont condamnés à des peines de prison pour avoir simplement défendu leur outil de travail et leur emploi, le gouvernement prépare une refonte mortifère du Code du Travail avec un ministre de l'Économie toujours plus prêt du patron du MEDEF !

**La journée nationale d'action unitaire du 26 janvier 2016 doit servir de caisse de résonance pour porter nos revendications contre l'austérité et exiger notre dû.**



**la cgt**  
**51<sup>e</sup>**  
**CONGRÈS**  
**MARSEILLE**  
**18 → 22 AVRIL 2016**

**Fédération nationale  
des travailleurs de l'État**  
263 rue de Paris - Case 541  
93515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01  
Mail : [trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)

Montreuil, le 18 janvier 2016